

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
A.A.T.L. – D.U.
Monsieur Albert GOFFART
Directeur
C.C.N. - Rue du Progrès, 80 / bte 1
B – 1035 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 14/pfd/160070
N/Réf : AVL/KD/SJN-2.40/s.375
Annexe : /

Monsieur le Directeur,

Objet : SAINT-JOSSE-TEN-NOODE. Chaussée de Louvain – ancienne gare.
Restauration de la galerie située à l'arrière du bâtiment.
Avis conforme (Dossier traité par Mme V. Psachoulias – D.U. et Mme C. Paredes – D.M.S.)

En réponse à votre lettre du 14 février 2005, réceptionnée le 15 juin, la CRMS avait demandé un complément d'information par son courrier du 30 juin 2005.

Les documents complémentaires ayant été fournis par l'auteur de projet, la CRMS a réexaminé le dossier en sa séance du 7 septembre 2005, et a rendu un avis conforme favorable sous réserve sur le projet complété dans les délais qui lui étaient impartis.

Elle vous communique ci-joint les documents complémentaires qu'elle a reçus.

Conformément à la demande effectuée, les éléments suivants ont été examinés :

- un cahier des charges et un descriptif des travaux complètent le dossier.
- Alors que le démontage complet de la galerie était initialement prévu, seul le démontage des gardes corps et de la dernière console (refaite à l'identique) sont finalement indispensables.
- Les profilés métalliques de la nouvelle paroi ont été placés au droit de chaque colonne et divisés en 2 ou 3 parties selon la distance entre colonnes. Les profilés sont réduits au minimum.

La CRMS approuve ces nouveaux documents. Elle émet cependant une réserve sur l'application d'une couche de finition de polyuréthane. Elle demande à la DMS d'assurer le suivi de cette partie des travaux et de veiller à la conformité de la teinte choisie avec celle d'origine.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A. VAN LOO
Secrétaire
C.c. : A.AT.L. – D.M.S. (Mme C. Paredes)

J. DEGRYSE
Président